

MARCHE PUBLIC DE LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT DU MARONI



Programme de renouvellement urbain de la commune de Saint-Laurent du Maroni

AMENAGEMENT DES BERGES SUR LE SECTEUR LES ORCHIDEES

EXAMEN AU CAS PAR CAS

NOTE DE PRESENTATION

1 - DESCRIPTION DE L'OPÉRATION

La résidence Les Orchidées est située avenue de la Marne sur la commune de Saint-Laurent du Maroni.



L'objectif de l'opération est de réhabiliter les espaces extérieurs de cette résidence.

Dans le cadre du Projet de Renouvellement Urbain de la commune de Saint-Laurent du Maroni, la SIGUY lancera en parallèle une opération de résidentialisation visant à reprendre les espaces intérieurs de cette résidence qui ne sont donc pas compris dans la présente opération.

L'enveloppe financière affectée aux travaux est de 2 365 000 euros.



En rouge : Emprise des voies et espaces publics concernés par l'opération

1 – DETAIL DES AMENAGEMENTS

La présente opération comprend notamment :

- o l'aménagement des berges ;
 - mise en place de palplanches en structure métallique ;
 - remblaiement de l'espace érodé derrière la résidence afin de créer un quai ;
 - protection de l'exutoire pluvial longeant la résidence contre l'érosion (enrochement) ;
- o la reprise des voies d'accès ;
 - la création d'une voie de contournement le long des berges ;
 - la reprise du revêtement des voiries ;
 - la création de trottoirs et de pistes cyclables ;
- o la création d'espaces de détente et d'aménagements paysagers :
 - création d'une aire de jeux, d'agrès de type « street workout » ;
 - mise en place de mobiliers (bancs, poubelles...);
 - aménagements paysagers (plantation, création d'ombrières...).

Les figures ci-dessous représentent des principes d'aménagement du quartier.



Orchidées : principe d'intervention sur le quartier



